

**Point Coronavirus sur secteur agricole et alimentaire – Allemagne (08/04)**  
**FAM d'après informations SER / CAA de la zone**

**Résumé :**

Relèvement temporaire du temps de travail journalier (projet de décret) : Le temps de travail journalier pourrait être porté à douze heures par jour jusqu'à la fin du mois de juin dans plusieurs secteurs critiques dont l'agriculture. Le travail les dimanches et jours fériés devrait également être autorisé.

Julia Klöckner en faveur de flexibilités pour la mise en œuvre et les contrôles de la PAC : elle se dit confiante que la Commission européenne reconnaîtra la pandémie comme un cas de force majeure et estime que des simplifications importantes sont nécessaires dans la mise en œuvre des contrôles PAC, qui relèvent des Länder.

Appel à élargir l'offre en aliments d'origine régionale/nationale : le ministre de l'agriculture du Brandebourg s'est adressé à la fédération régionale de la distribution Berlin-Brandebourg, les invitant à augmenter la place des aliments régionaux dans les supermarchés.

Chocolat et autres confiseries également autorisés à la vente en magasin : Deux tribunaux administratifs ont confirmé que les petites confiseries et les épicerie fines en particulier pourront ouvrir sans restriction et proposer aux consommateurs les spécialités de Pâques, même s'il ne s'agit pas de denrées incontournables.

Réflexions en cours sur la sortie des mesures de distanciation sociale et la reprise de l'économie : l'institut pour l'économie allemande de Cologne (IW) prévoit que le secteur agricole reprendra rapidement un niveau d'activité normal, si suffisamment de saisonniers peuvent être mis à sa disposition. Toutefois, il devra faire face à une baisse de la demande liée à des fermetures de marché à l'international et une diminution du pouvoir d'achat.

Relèvement temporaire du temps de travail journalier

Le temps de travail journalier pourrait être porté à douze heures par jour jusqu'à la fin du mois de juin dans plusieurs secteurs critiques (agriculture, biens de consommation, médicaments, eau et énergie, pharmacie et distribution d'équipement médicaux, transports de fonds, gestion de données et réseaux). Pendant cette période, le travail les dimanches et jours fériés devrait également être autorisé. C'est ce qui ressort du projet de décret sur le temps de travail, que le ministère fédéral du travail a élaboré en accord avec le ministère de la santé. Le temps de travail peut être prolongé uniquement s'il ne peut pas être évité par des mesures d'organisation, d'aménagement du temps de travail, par le recrutement ou d'autres mesures de gestion du personnel.

Julia Klöckner en faveur de flexibilités pour la mise en œuvre et les contrôles de la PAC

Dans une lettre adressée au président du syndicat agricole majoritaire (DBV), Joachim Rukwied, la ministre a confirmé que les circonstances particulières de cette année sont bien prises en compte pour ce qui est des subventions agricoles de l'UE.

Elle s'est dit confiante que la Commission européenne reconnaîtra la pandémie comme un cas de force majeure ou des circonstances exceptionnelles. Selon Mme Klöckner, cela serait une condition préalable pour pouvoir s'écarter des délais applicables aux demandes de paiements directs. M. Klöckner estime également que des simplifications importantes sont nécessaires dans la mise en

œuvre des contrôles. Ici aussi, des discussions sont en cours avec la Commission européenne et les Länder, responsables de ces contrôles. M. Rukwied avait en effet demandé que la suspension, le report ou l'annulation des contrôles n'aient pas avoir de conséquences négatives pour les agriculteurs.

#### Appel à élargir l'offre en aliments d'origine régionale/nationale

A la suite d'une réunion avec les organisations professionnelles agricoles régionales, le ministre de l'agriculture du Brandebourg Axel Vogel (verts), s'est adressé par courrier à la fédération régionale de la distribution Berlin-Brandebourg, les invitant à augmenter la place des aliments régionaux dans la distribution locale. Il suggère d'étudier "la mesure dans laquelle les produits régionaux peuvent remplacer les importations ou les achats d'autres régions d'Allemagne qui ne sont plus nécessaires". Selon le ministre, la meilleure appréciation de la valeur accordée aux produits alimentaires nationaux dans le cadre de la pandémie offre une opportunité de mieux commercialiser les produits régionaux et "d'améliorer ainsi la création de valeur dans notre région". "Je considère également ce renforcement des filières régionales comme un signe de solidarité envers les agriculteurs de notre région, la distribution alimentaire, les l'industrie alimentaire et leurs employés", a déclaré M. Vogel.

#### Chocolat et autres confiseries également autorisés à la vente en magasin

Les décisions des tribunaux administratifs d'Aix-la-Chapelle et de Meiningen ont confirmé que les aliments qui ne répondent pas aux besoins fondamentaux de la population peuvent également être vendus malgré la pandémie. La Fédération de l'industrie allemande de la confiserie (BDSI) explique que cette clarification devrait aider les petites confiseries et les épiceries fines en particulier à ouvrir sans restriction et proposer aux consommateurs les spécialités de Pâques. C'est un « bon signal, en particulier pour les petits et moyens fabricants qui produisent des articles saisonniers populaires comme les lapins en chocolat ou les œufs fondants principalement pour le commerce de la confiserie et pour lesquels l'activité de Pâques est d'une importance capitale". Si le commerce en ligne et les services de livraison gagnent en importance pour certains fabricants, ils ne peuvent souvent pas compenser les pertes spectaculaires. Les petites confiseries traditionnelles, mais aussi les rayons de confiserie des grands magasins ont souvent été fermés par les autorités au début de la crise du COVID-19 et ce malgré le fait que la vente de produits alimentaires devait être expressément exemptée de restrictions.

#### Réflexions en cours sur la sortie des mesures de distanciation sociale et la reprise de l'économie

Bien que la Chancelière ait, lors de sa dernière conférence de presse (la première donnée suite à sa quarantaine), souligné qu'il n'était pas possible à ce stade de lever les mesures de distanciation sociale ni d'annoncer des échéances, les débats, parfois critiques vis-à-vis de la prudence du gouvernement, vont bon train sur les stratégies de sortie pour l'Allemagne. L'institut pour l'économie allemande de Cologne (IW) a proposé une première réflexion à ce sujet. Constatant que le ralentissement de la vie sociale et économique provoqué par la lutte contre le COVID-19 aura des conséquences économiques considérables, l'IW juge qu'une stratégie de sortie claire est nécessaire, avec notamment la remise en service des infrastructures publiques, notamment des écoles et des jardins d'enfants. Il estime que le secteur agricole reprendra rapidement un niveau d'activité normal, si suffisamment de saisonniers peuvent être mis à sa disposition. Toutefois, il devra faire face à une baisse de la demande liée à des fermetures de marché à l'international et une diminution du pouvoir d'achat.